

Message

30054054 528260933864 528

M SERRES BERNARD
RAMONDENGUE
1420 ROUTE DE MASQUIERES
46700 SERIGNAC

Contacts



Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr



Service Clients
05 81 31 85 04
Du lundi au vendredi de 8h à 18h



Dépannage 24h/24
05 81 91 35 06



TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX



Accueil
5 av Georges Leygues 47500 FUMEL
Mardi et vendredi de 9h à 12h, 13h30 à 16h30

Votre facture du 25 février 2026

Nous n'avons pas eu accès à votre compteur. L'index a été estimé sur la base de votre consommation moyenne annuelle

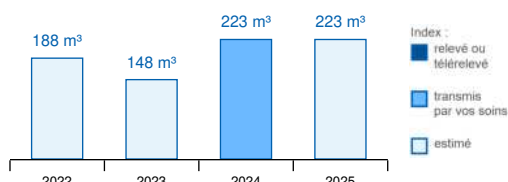
Votre consommation est de **223 m³**

Montant prélevé le 12 mars 2026 : **19,10 €**

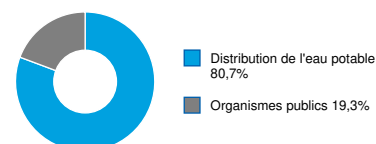
	€TTC
Distribution de l'eau potable	572,18
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU DE LA LEMANCE	
Organismes publics	136,92
Total facture	709,10
Mensualités déjà prélevées	-690,00
Montant à prélever	19,10

[détail au verso](#)

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 12 mars 2026 sur votre compte numéro XXXXX388887.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture. Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : ++S-3-0520013342-000353614-01

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
03/04/2026	71,00 €
05/05/2026	71,00 €
05/06/2026	71,00 €
03/07/2026	71,00 €
05/08/2026	71,00 €
04/09/2026	71,00 €
05/10/2026	71,00 €
05/11/2026	71,00 €
04/12/2026	71,00 €
05/01/2027	71,00 €
Total	710,00 €

Adresse desservie :		Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information	
LES RAMONESQUES SERIGNAC		223 m³	210300	020 mm	09/09/2024 1750	10/09/2025 1973	Relevé estimé	
Votre facture en détail		Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume en m³	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable						542,35		572,18
Abonnement						98,22		103,62
Part Syndicale		2e semestre 2025				27,34	5,50	
		1er semestre 2026				27,84	5,50	
Part SAUR		2e semestre 2025				21,83	5,50	
		1er semestre 2026				21,21	5,50	
Consommation						444,13		468,56
Part syndicale		Année 2025		223	1,0704	238,70	5,50	
Part SAUR		Année 2025		223	0,9212	205,43	5,50	
► Organismes publics						129,79		136,92
Consommation						129,79		136,92
Conso. eau potable (agence de l'eau)		Année 2025		223	0,3200	71,36	5,50	
Perf. réseaux eau potable (agence de l'eau)		Année 2025		223	0,1120	24,98	5,50	
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)		Année 2025		223	0,1500	33,45	5,50	
Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 2,72 € / m3 soit 0,00272 € / litre		HT exonéré de TVA : 0,00 €		TVA 5,50 % : 36,96 €		Total facture TTC : 709,10 €		
		HT soumis à TVA : 672,14 €		TVA sur les débits : 36,96 €				

➔ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

➔ Message

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984
 Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits en utilisant le formulaire sur www.saur.com/mes-droits-rgpd ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles sur www.saurclient.fr.
 Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Dater et signer votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
 Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
 Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.